

## Séance de l'assemblée délibérante du 13 juin 2018

### Délibération n°21/2018

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi 7 juin deux mille dix-huit, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 13 juin deux mille dix-huit, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

PETEL Gilles

DEMERE Jean-François

SALLES Daniel

BRANLARD Gérard

HEALY Bénédicte

BLANCHET Roland

BERNARD Françoise

BUCHE Jean-Pierre

**Titulaires excusés :**

BRUHAT Pascal

DELETANG Claude

**Suppléants présents :**

BLANCHAMP Gérard

**Suppléants excusés :**

LANGUILLE Fabienne

ARDOUREL Sylvie

FEDERSPIEL Hélène

DUPECHER Pierre

GUÉLON René

DUMAS Olivier

GUILLAUME Gérard

AUBIER Claude

HENRION Colette

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	8	0	0	2	8	8	0	0

### Objet : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriale ;

**Vu** la délibération du 24 mai 2014 nommant Jean-Pierre BUCHE, Président du SEAT, Pascal BRUHAT, Vice-Président du SEAT, Sylvie ARDOUREL, 1ère secrétaire du SEAT et Colette HENRION, 2nd secrétaire du SEAT ;

**Vu** la délibération n°1bis/2018 du 7 février 2018 du comité syndical du SEAT approuvant la modification statutaire portant le nombre de délégués titulaires à 5 par EPCI ;

**Considérant** la délibération de Billom Communauté en date du 26 mars 2018 et la délibération n°18-76 de Mond'Arverne Communauté en date du 26 avril 2018 validant la modification statutaire du SEAT,  
**Considérant** l'arrêté préfectoral n°18-00626 du 25 mai 2018 attestant de cette modification statutaire,  
**Considérant** la délibération de Billom Communauté en date du 26 février désignant Françoise BERNARD, Gérard BRANLARD, Jean-Pierre BUCHE et Daniel SALLES comme délégués titulaires puis celle du 26 mars 2018 désignant Claude DELETANT comme 5<sup>ième</sup> délégué titulaire,  
**Considérant** la délibération n°18-77 de Mond'Arverne Communauté en date du 26 avril 2018 désignant Pascal BRUHAT, Bénédicte HEALY, Gilles PETEL, Jean-François DEMERE et Roland BLANCHET comme délégués titulaires,

Le Président explique que le bureau ne peut être constitué que par des membres titulaires, étant donné que Colette HENRION et Sylvie ARDOUREL ont été désignées par les deux Communautés de Communes comme membres suppléants, il advient de les remplacer par deux membres titulaires. Il est précisé qu'il n'est pas nécessaire de procéder au renouvellement des postes de Président et de Vice-Président.

Le Président propose ainsi de procéder à un vote pour nommer les autres membres du bureau du SEAT.

Trois candidats se déclarent : Mme BERNARD Françoise, M. DEMERE Jean-François, Mme HEALY Bénédicte. Le dépouillement des votes donne lieu aux résultats suivants : 8 voix obtenues pour Mme BERNARD Françoise, 8 voix obtenues pour M. DEMERE Jean-François, 8 voix obtenues pour Mme HEALY Bénédicte.

**Au terme de cette élection, les trois nouveaux membres du bureau sont désignés** : Mme BERNARD Françoise, M. DEMERE Jean-François, Mme HEALY Bénédicte.

Le bureau du SEAT se compose ainsi de :

- M. Jean-Pierre BUCHE en tant que Président,
- M. Pascal BRUHA en tant que Vice-Président,
- Mme BERNARD Françoise en tant que membre du bureau,
- M. DEMERE Jean-François en tant que membre du bureau,
- Mme HEALY Bénédicte en tant que membre du bureau.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
M. Jean-Pierre BUCHE

